

peu à peu sur leur descendance et crée des races nouvelles. C'est là un fait peu connu et sur lequel M. Trouessart, du Muséum, vient d'appeler l'attention. Il en donne comme exemple le *pinson teydée*, de Ténériffe, très différent, par les teintes de son plumage, de notre pinson d'Europe: on trouve tous les passages entre ces deux formes extrêmes. On sait que le pinson d'Europe a, chez le mâle, le dos varié de marron et de vert avec le ventre rouge brique, le sommet de la tête et la nuque étant seuls d'un bleu ardoisé. Or, le pinson teydée est entièrement de ce bleu ardoisé, sauf les ailes, restées noires comme chez notre pinson, avec une double bande blanche. Mais déjà, chez le pinson „*spodiogena*“, qui remplace notre pinson en Algérie, le rouge du ventre a pâli, le marron du dos s'est éteint, et le bleu s'étend sur les côtés du cou. Chez trois autres formes, considérées comme de simples sous-espèces de notre pinson, „*moreletti*“ des Açores; „*maderensis*“ de Madère; „*canariensis*“ des parties basses des îles Canaries, le bleu envahit tout le dos, sauf le croupion qui reste vert-pomme, et le ventre passe au rose pâle ou au fauve-clair. Enfin, chez le pinson „*palma*“ des îles Palma et Hierro et le pinson teydée du Pic de Ténériffe et de la Grande-Canarie, toutes les parties supérieures sont bleues, avec le ventre blanc chez le premier, bleu pâle chez le second. En résumé, le pinson teydée n'est qu'un pinson d'Europe qui a perdu toute trace de pigment rouge ou jaune, la teinte gris-bleu, dans ce cas, n'étant due qu'à une faible quantité de pigment noir, avec de l'air interposé.

Beringen von Vögeln in Belgien. In Belgien ist die Vogelberingung ebenfalls aufgenommen worden und zwar tragen diese Ringe die Inschrift „Ornis-Louvain“ und eine Ordnungsnummer. Alle Korrespondenzen, welche auf die belgischen Ringversuche bezug haben, sind zu adressieren an: „Bureau des Migrations, 153 rue de la Station, Louvain (Belgique).“

Abb. Hess.



Vom Büchertisch.



XI. Jahresbericht (1911) der Vogelwarte Rossitten der Deutschen Ornithologischen Gesellschaft. II. Teil. Von Prof. Dr. J. Thiene-mann. (Separatabdruck aus „Journal für Ornithologie“ 1912. S. 429 u. ff.).

Dieser im Umfang von 75 Seiten erschienene Bericht behandelt die Ringversuche vom Jahre 1911.

Die Vogelwarte selbst hat 773 Vögel in 31 Arten beringt. Davon sind allerdings 575 Stück Möwen, u. a. 412 Lachmöwen und 109 Heringsmöwen. Nach auswärts wurden 8370 Ringe abgegeben. Erbeutet und zurückgeliefert oder zurückgemeldet wurden im Berichtsjahr 148 Ringvögel in 29 Arten. Von diesen Ringvögeln wird dann noch ausführlich berichtet.

Einen breiten Raum nehmen die Berichte über die Störche ein, von denen 21 Meldungen vorliegen. Neue Resultate wurden nicht erzielt, sondern die alten fanden ihre Bestätigung. Mit dem Beringen der Störche in West- und einem Teil von Süd-Deutschland geht es nicht in gewünschtem Masse